CFA Agri Campus Laval
Enseignement public des métiers de la nature et du vivant

Seconde

Productions vers le BAC PRO CGEA



AgriCampus LAVAL

Formation en apprentissage

Être âgé(e) de 16 à 29 ans ou 15 ans si issu de 3ème

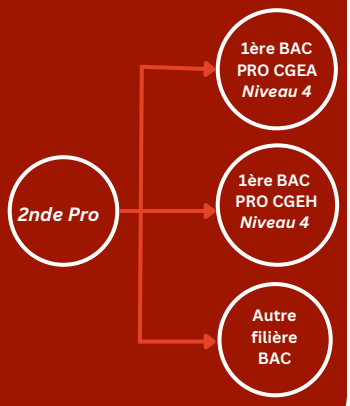
570 heures de formation générale et professionnelle sur 1 an

Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

Candidatures de janvier à septembre

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Positionnement dans la filière



Chiffres clés

À retrouver sur notre site internet

Objectifs de la formation

- **Acquérir des bases techniques** en lien avec un processus de productions animales,
- **Exercer des activités professionnelles qualifiées** dans des exploitations agricoles Polycultures-Élevage en tant que salarié.

Modalités d'inscription

Remplir et **renvoyer** le **dossier complet*** de **pré-inscription** ou **saisir votre candidature sur** notre **site internet,**

*Copies des bulletins scolaires des 2 dernières années afin d'étudier votre candidature en vue d'une éventuelle convocation pour les tests.

A NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter **à partir de juillet de la 1ère année de formation**,
- La **formation annuelle** se répartit comme suit : **Entreprise** : **31 semaines + 5 semaines** de congés payés - **CFA** : **17 semaines.** *Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.*
- Le plus souvent, la semaine de cours commence le **lundi à 11h00** et se termine **le vendredi à 12h00**,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
  - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
  - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an minimum,
  - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.



AgriCampus LAVAL

Poursuite d'études

A l'issue de la seconde, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers :

- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **C**onduite et **G**estion d'une **E**ntreprise **A**gricole(**BAC PRO GEA**),
- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **C**onduite et **G**estion d'une **E**ntreprise **H**ippique (**BAC PRO GEH**),

Programme de la formation

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX = 292 heures

EG1	Mathématiques - Biologie/Économie - Informatique - Physique/Chimie
EG2	Français - Histoire/Géographie
EG3	Anglais - Économie générale
EG4	Éducation socioculturelle - EPS, Biologie du sport

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS = 218 heures

EP1	Économie
EP2	Biologie/Économie - Économie agricole - Travaux pratiques, conduite de tracteur
EP3	Zootechnie - Agronomie - Agroéquipements - Plurisdiscipline

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

ENSEIGNEMENTS Á L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT = 60 heures

EIE	Accueil, positionnement, vie de classe - EMC - Stage collectif - Sauveteur Secouriste au travail - Développement durable

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Pour connaître la tarification, je me rends sur le site *www.agricampus-laval.fr/Espace Familles*.

- Financement de la formation par l'Opco de l'entreprise ou l'entreprise.

Obtention du diplôme

La seconde est une classe de détermination qui permet de préparer le choix d'une série en première. En fin de seconde, les élèves choisissent de poursuivre vers une voie générale, technologique ou professionnelle.
Il n'y a pas de diplôme en seconde.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans**, **ou 15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise habilitée Polyculture-Élevage située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.

Seule **la signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), se rendre sur le site *www.agricampus-laval.fr*

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX